

# Des patrons ordinaires ! Des collègues sous pression au Mans !

Depuis trois mois, trois techniciens Accueil Conseil de l'antenne du Mans du territoire Pays de Loire, ont fait valoir leur droit de retrait à cause de pressions inacceptables dont ils sont victimes sur leur lieu de travail de la part de certains élus CGT au Conseil d'administration de la CMCAS d'Anjou Maine.

D'abord en arrêt de travail pendant un mois, puis en faisant valoir leur droit de retrait depuis deux mois, ces trois collègues ont été contraints de se mettre en retrait du travail afin de préserver leur intégrité physique et mentale.

De réforme en réforme, et notamment depuis la mise en place de la ligne hiérarchique unique, le personnel des activités sociales subit de plein fouet des attaques internes sans précédent de la part de certains élus CGT.

Le personnel se trouve en effet à la croisée des injonctions fonctionnelles de la part de leur hiérarchie territoriale et des contres-injonctions émises par les élus des CMCAS.

A qui répondre ? Comment choisir ? Qui est véritablement responsable de leur travail ? Autant de questions posées et qui restent trop souvent sans réponse, laissant un vide organisationnel que ne se privent pas d'investir certains élus, peu soucieux des droits des salariés des activités sociales et irrespectueux à leur égard.

## Il y a loin du dire au faire !

### Des paroles ...

Hasard de calendrier ? L'envoi de la brochure sur la prise en compte des risques psychosociaux, adressée au personnel de la CCAS en octobre 2012, laquelle brochure met en lumière « son engagement à traiter toute situation de harcèlement ou de violence au travail »... reconnaissant que « l'environnement de travail et l'organisation du travail peuvent avoir une influence sur l'exposition des personnes au harcèlement et à la violence »...

### Des actes ...

Au Mans comme ailleurs, la violence au travail est toujours la même avec des ingrédients identiques comme la discrimination, l'injustice, l'ingérence, la défiance, et le manque de respect des personnes, le tout aggravé par des comportements odieux et des paroles blessantes, voire injurieuses envers quelques collègues de la CCAS, au service eux aussi, des électriciens et gaziers.

**Non mesdames et messieurs les élu(e)s :**  
**les électriciens et les gaziers**  
**ne demandent pas ça !**

.../...

**Nous contacter nous rejoindre**

**sud-energie.centrauxedfccas@asmeg.org - sudsolidaires.fc.edf.ccas@gmail.com**

**Tél : 06.68.08.47.07**

Depuis que la CMCAS du Mans a validé son adhésion au Territoire Pays de Loire, certains membres CGT du Conseil d'administration ne supportent pas d'avoir perdu l'autorité sur le personnel et s'emploient à remettre systématiquement en cause les prérogatives et missions confiées aux professionnels, remettant ainsi en cause ce qu'ils ont décidé eux-mêmes. En effet, depuis plus d'un an, ces élus ont instauré un climat tellement conflictuel que les trois techniciens sont victimes de la pression perpétuelle de leurs desiderata, de leurs caprices infantiles.

Face à cette situation scandaleuse, dangereuse et inacceptable, qui pourrait par ailleurs le cas échéant être constitutive du délit pénal de harcèlement, nos trois collègues ont pris la décision d'user de leur droit de retrait pour se soustraire à des comportements discriminatoires portant gravement atteinte à leur intégrité physique et psychique, et ne leur permettant plus de remplir leurs missions en toute légitimité.

**Un droit de retrait ne dépasse que très exceptionnellement 24h.**

**On en est à plus de deux mois !**

Pourtant, le directeur du territoire, le directeur général de la CCAS, les élus de proximité, le président de la CCAS, le médecin du travail : tout le monde est au courant.

La seule solution d'urgence trouvée par le directeur du territoire a été d'imposer aux collègues de Nantes, Angers et Laval d'aller au Mans, à tour de rôle, pour remplacer les collègues en droit de retrait.

Cela a eu pour effet de culpabiliser d'une part, ceux qui sont en retrait d'être à l'origine de la contrainte faite à leurs collègues de venir de si loin pour faire leur travail et d'autre part ceux qui venaient les remplacer car ils avaient l'impression de masquer l'état de santé détérioré de leurs collègues parce que le travail était tout de même fait.

Une enquête a été diligentée pour faire le point sur la situation. Aujourd'hui les résultats sont tenus secrets. Cette absence de transparence et d'information atteste de la gravité de la situation. Le silence protégerait-il les éventuels coupables ?

### **L'infantilisme continue**

Et comme cela ne suffit pas, le directeur du territoire a décidé d'envoyer ces trois collègues exercer leur activité professionnelle à Alençon. Ils doivent donc faire le travail du Mans à Alençon, mais ces élus revanchards du Mans ont refusé le transfert des dossiers, allant jusqu'à mettre le travail sous clé !

Ce sont donc leurs agents/électeurs qui, au final, vont être pénalisés. Les élus concernés peuvent dormir tranquilles leur fédération, la FNME CGT négocie en ce moment avec les directions de la branche et le gouvernement un report des élections des CA de CMCAS (initialement prévues en 2012) à... 2015 !

Que faire quand des élus se comportent comme des « patrons ordinaires », imbus de leur personne et de leur statut. Que faire quant la hiérarchie fonctionnelle au final n'a aucun pouvoir...

La CCAS prône des valeurs à l'extérieur en direction des agents des IEG, des bénéficiaires. Bravo ! Elle est pourtant bien loin de les appliquer à l'intérieur, à son propre personnel !

**Ces élus mettent en péril les services rendus aux agents des IEG et à leurs familles pour satisfaire leurs égos....**

**Quand la CGT joue au patron de choc, ça fait mal...**

**ENSEMBLE DIONS STOP  
À LA VIOLENCE AU TRAVAIL  
SOYONS SOLIDAIRES DE NOS COLLÈGUES !**